



# Avec la chute des feuilles, la chute d'emplois dans les écoles

> LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE, avec son lot de mauvaises nouvelles date à peine de trois mois et déjà nous devons penser à celle de septembre 2011.



Depuis septembre, nous avons déjà assisté à :

- La promulgation de la loi sur la réforme des retraites qui amènera une bonne partie d'entre nous, notamment les plus jeunes, à devoir travailler jusqu'à 67 ans pour ne pas subir de décote ;
- La suppression progressive des emplois de vie scolaire pour l'aide à la direction d'école ;
- La diminution du nombre d'intervenants langues vivantes ;
- La quasi suppression de la formation continue.

Que nous réserve la rentrée 2011 ? Il y a fort à penser qu'avec le retrait de 16 000 postes d'enseignants annoncé pour la rentrée 2011, celle-ci ne soit calamiteuse. Quelle sera la déclinaison départementale de cette saignée ? Impossible d'y répondre à l'heure actuelle, mais nul doute que la carte scolaire sera sanglante !

Déjà lors de la carte scolaire 2010, le département avait fait les frais de cette politique de démantèlement de l'Éducation Nationale n'ayant que pour seul objectif de réaliser des économies. En effet, nous avons été taxés de l'équivalent de 20 suppressions d'emplois pour le département.

Le ministère ayant déjà bien « pressé le citron » pour réaliser ces économies: suppression d'une partie des RASED, suppression de stagiaires PE2 avec la suppression des IUFM, diminution du recrutement (nous passons de 210 personnes recrutées en 2010 pour l'académie à 65 pour 2011!) ... Quels pourraient être les leviers utilisés pour ces nouveaux retraites ?

- Non-prise en compte des enfants de 2 ans :  
L'UNSA-Éducation s'interroge sur la politique comptable du Ministère : comment se fait-il que le ministère tienne compte de l'évolution de la démographie des enfants de 2 ans pour motiver le retrait des moyens et que dans un second temps ces enfants de 2 ans ne soient plus pris en compte dans les prévisions d'effectifs et les calculs de moyennes de classe ?
- diminution plus importante encore des moyens RASED ;
- diminution des moyens de remplacement avec le recours à des vacataires (retraités, contractuels, etc...) ;
- augmentation du seuil pour les décisions d'ouverture ou fermeture de classes (passage de 26 élèves à 27 de moyenne pour les écoles élémentaires hors ZEP par exemple) ;
- fusion d'écoles (notamment pour les petites écoles) .

Quelles vont être les conséquences de ces suppressions ? Plus d'élèves par classe, des conditions plus difficiles pour les enseignants mais surtout des conditions d'enseignement dégradées pour les élèves.

Pour le SE-UNSA, le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux montre là toute son absurdité. La recherche d'économies budgétaires broie désormais toute ambition éducative pour notre pays. Alors que la crise imposerait un investissement éducatif hors du commun, c'est exactement le choix inverse qui est fait.

**Nous vous invitons donc à nous retourner très rapidement la « fiche de suivi carte scolaire » jointe, quelle que soit la situation de votre école. L'équipe départementale du SE-UNSA pourra ainsi vous conseiller de manière pertinente sur la défense de votre dossier.**

Stéphane Fouré

**16 000 témoignages contre  
16 000 suppressions de  
postes.**

**L**e SE-UNSA ne peut laisser affirmer que les suppressions d'emplois n'ont aucun effet sur la réussite des élèves.

Qui peut croire à de telles balivernes ? Pour tenter de faire passer la pilule d'amaigrissement, la communication ministérielle n'est pas en reste.

**Réagissez avec le SE-UNSA !**

Vous qui vivez tous les jours les conséquences concrètes de ces suppressions de postes, témoignez, faites savoir aux parlementaires les incidences concrètes de leur vote.

Apportez votre témoignage :  
<http://www.se-uns.org/spip.php?article2608>

Vidéo, affiche : à voir et à diffuser sur le lien suivant

<http://www.se-uns.org/spip.php?article2607>

